

RECENSEMENT...

## Lieux d'emploi et lieux de résidence : des espaces à vocations distinctes

**L'emploi limousin se concentre dans les villes-centres ; le périurbain et l'espace rural renforcent leur vocation résidentielle. La césure s'accroît ainsi entre les territoires où se situe l'emploi, et ceux où réside la population.**

**Favorisées par ce déséquilibre, les navettes journalières s'intensifient. En 2006, pour la première fois, plus d'un Limousin sur deux travaille en dehors de sa commune de résidence.**

**L'usage des transports en commun reste peu répandu. Huit personnes sur dix vont travailler en voiture.**

Dans le contexte du « Grenelle de l'environnement », la mesure de l'étalement urbain et de l'intensité des déplacements est une préoccupation majeure. Identifier les lieux de résidence, les lieux d'emploi et leurs évolutions contribue à mieux connaître ces phénomènes. En Limousin, le développement de l'espace périurbain, porté par le regain démographique et la construction d'un habitat de plus en plus diffus, ne s'accompagne pas d'un étalement géographique similaire des emplois. L'emploi reste très concentré dans les unités urbaines. Les six communes villes-centres du Limousin que sont Limoges, Brive, Tulle, Guéret, Ussel et Saint-Junien regroupent la moitié des emplois occupés dans la région, alors que seul un tiers des actifs en emploi y résident. Ce

déséquilibre s'est accentué depuis 1999. Les emplois situés sur ces six communes progressent légèrement plus vite que les actifs résidents : pour 100 actifs occupés résidents, on y décompte 155 emplois en 2006 contre 150 en 1999. C'est à Guéret et à Tulle que le déséquilibre est le plus élevé, avec 189 emplois pour 100 actifs occupés résidents. Ceci traduit la vocation économique et administrative de ces villes, qui abritent beaucoup d'emplois

### Un emploi sur deux est situé dans les villes-centres

	Lieu de résidence de la population en emploi	Localisation des emplois
<b>Espace à dominante urbaine</b>	<b>65,3</b>	<b>68,2</b>
Villes-centres	32,9	51,1
Banlieue	8,9	6,4
Périurbain	23,5	10,7
<b>Espace à dominante rurale</b>	<b>34,7</b>	<b>31,8</b>
Pôles d'emploi du rural	5,7	8,3
Reste de l'espace rural	29,0	23,5
<b>Limousin</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Population en emploi au lieu de résidence et emplois localisés au lieu de travail selon le type d'espace (en %)

Source : Insee, recensement de la population de 2006, exploitation complémentaire - zonage ZAUER 1999

### Lieu de résidence, lieu de travail

Au recensement, les personnes actives en emploi sont comptées à leur lieu de résidence (dans la population active en emploi) ou à leur lieu de travail (on parle d'emploi au lieu de travail ou plus brièvement d'emploi).

Les temps de trajet sont estimés à partir du distancier intercommunal Odomatrix développé à l'INRA et mis à disposition de l'Insee. Il s'agit de temps de trajet en voiture aux heures pleines pour un aller simple.

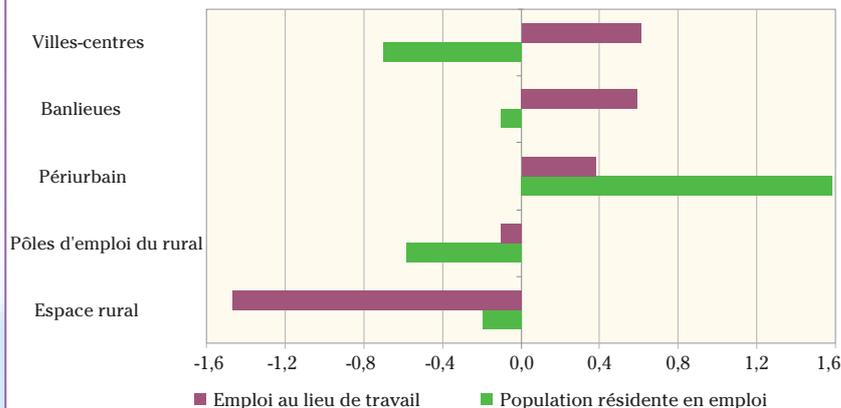
comparativement à la population active occupée résidente.

En continuité de bâti avec les villes-centres, les banlieues gardent leur vocation première résidentielle, avec sept emplois pour dix actifs résidents. Mais ce rapport tend à se rééquilibrer légèrement : dans les banlieues, depuis 1999, l'emploi progresse plus vite que la population.

### La vocation résidentielle du périurbain s'accroît

Le périurbain, plus éloigné des villes-centres, est le grand gagnant du rebond démographique. La population résidente en emploi y progresse presque trois fois plus vite qu'ailleurs. Mais l'emploi ne s'y

### Depuis 1999, l'emploi limousin se concentre dans l'urbain et les actifs dans le périurbain



Évolution, en Limousin, du poids relatif de chaque territoire dans l'emploi total et dans la population résidente en emploi entre 1999 et 2006 (en points)

Lecture : entre 1999 et 2006, la part que représentent les communes de banlieues dans l'emploi limousin a augmenté de 0,6 point. En revanche, la part que représentent ces mêmes communes dans la population limousine a diminué de 0,1 point.

Source : Insee, recensements de la population de 1999 et 2006, exploitations complémentaires - zonage ZAUER 1999

développe pas dans les mêmes proportions. Le rapport entre emplois et actifs résidents, déjà très déséquilibré, se détériore, passant de 47 à 45 emplois pour 100 actifs entre 1999 et 2006. L'espace périurbain confirme ainsi sa vocation résidentielle : il constitue de plus en plus un réservoir de main-d'œuvre pour les unités urbaines.

De moindre importance que les villes-centres mais jouant un rôle structurant pour le territoire, les pôles d'emploi ruraux regroupent

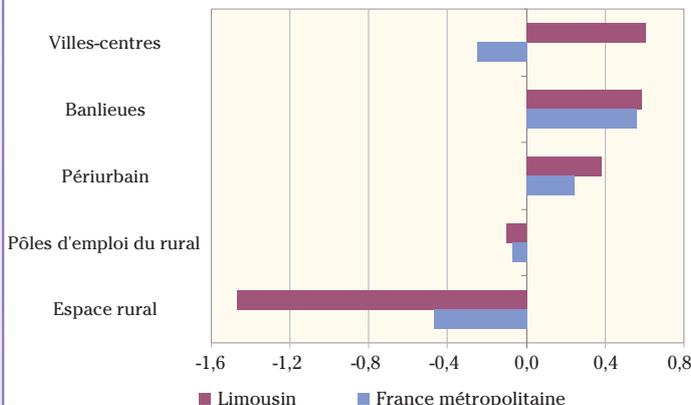
petites villes gardent donc leur rôle de maillage économique du territoire et méritent plus que jamais leur dénomination de pôle d'emploi.

L'espace rural limousin héberge presque autant d'actifs que les villes-centres, mais offre deux fois moins d'emplois. Avec 81 emplois pour 100 actifs résidents, le déséquilibre entre emplois et actifs est certes moins marqué dans le rural que dans le périurbain, mais là encore il s'est détérioré. Dans l'espace rural, la population active croît autant que dans le reste du territoire limousin, alors que l'emploi se développe cinq fois moins vite qu'ailleurs.

### Spécificité limousine, l'emploi se concentre dans les villes-centres

L'écart semble s'accroître, globalement, entre les territoires où se situent les emplois, et ceux où résident les habitants. La répartition spatiale de l'emploi n'évolue pas comme celle de la population. La vocation résidentielle du périurbain et du rural est confirmée, quand l'emploi se concentre dans l'urbain. Les villes-centres, en Limousin,

### En Limousin plus qu'ailleurs, le poids de l'espace rural dans l'emploi diminue



Évolution, en Limousin et en France métropolitaine, du poids relatif de chaque territoire dans l'emploi total entre 1999 et 2006 (en points)

Lecture : voir autre graphique

Source : Insee, recensements de la population de 1999 et 2006, exploitations complémentaires - zonage ZAUER 1999

se démarquent légèrement de la tendance nationale : elles offrent une part croissante de l'emploi total, alors que c'est l'inverse, dans l'ensemble, pour les villes-centres françaises. En termes d'emploi, l'espace rural voit son poids relatif diminuer plus fortement en Limousin qu'en France. Malgré cela, le rural limousin conserve un tissu économique important au regard de la population qu'il héberge. Rapporté aux résidents actifs, il offre un volume d'emploi nettement supérieur à la moyenne du rural français (81 emplois pour 100 résidents actifs du rural en Limousin, contre seulement 72 pour 100 en France métropolitaine).

### Les déplacements domicile-travail s'amplifient

Le déséquilibre croissant entre les lieux de résidence et les lieux offrant des emplois est de nature à accroître les déplacements domicile-travail. Même si, naturellement, le développement de ces navettes journalières intègre d'autres facteurs : les actifs n'occupent pas toujours les emplois situés près de chez eux, la proximité n'étant qu'un critère parmi d'autres dans le choix d'un lieu de résidence et/ou d'un emploi. Pour la première fois en 2006, les Limousins qui quittent leur commune de résidence pour aller travailler sont légèrement plus nombreux que ceux qui habitent

## Le recensement de la population : une source pour la localisation, l'analyse et la qualification de l'emploi

*Au-delà de la localisation des emplois et des actifs, la qualification de l'emploi constitue un fort enjeu pour les territoires limousins.*

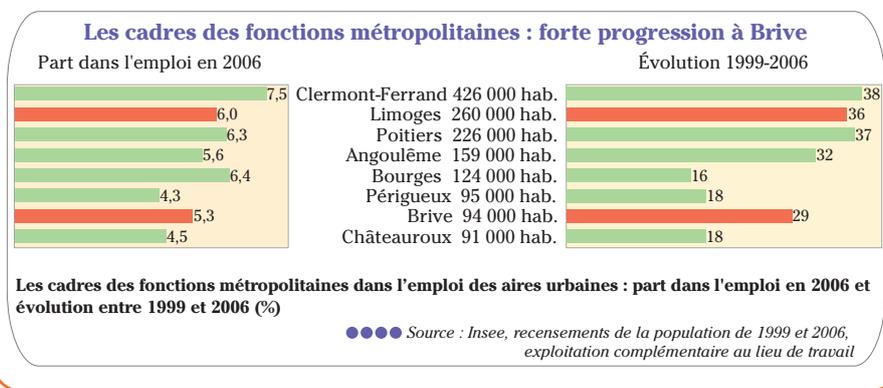
*Certains emplois stratégiques sont particulièrement présents dans les grandes villes et contribuent à leur rayonnement économique. Il s'agit des cadres ou chefs d'entreprises de plus de 10 salariés exerçant leur activité dans cinq fonctions dites « métropolitaines » : Conception-Recherche, Prestations intellectuelles, Commerce interentreprises, Gestion et Culture-Loisirs.*

*En Limousin comme en France, ces emplois de cadres des fonctions métropolitaines progressent rapidement : +32 % entre 1999 et 2006. Ils ne représentent encore que 4,5 % de l'emploi limousin en 2006, contre 6,4 % en province et 9,1 % au niveau national.*

*Pour les villes limousines, renforcer leur rôle dans le maillage du territoire passe par le développement de ces emplois. Le taux de cadres des fonctions métropolitaines croît en général avec la taille de l'aire urbaine. Les agglomérations appuient leur attractivité pour les entreprises et la population sur ces emplois de services spécialisés, à haut niveau de qualification et fort contenu décisionnel.*

*Entre 1999 et 2006, les emplois de cadres de fonctions métropolitaines progressent plus vite dans les grandes aires urbaines que dans les moyennes. Ces emplois sembleraient se développer plus par concentration dans les grandes métropoles que par diffusion sur des villes plus petites.*

*Un article électronique, fournissant des éléments explicatifs, est disponible sur le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr).*



## Espace urbain, espace rural

Le territoire limousin est partitionné selon un zonage établi après le recensement de 1999 et définissant :

- les villes-centres (communes de Limoges, Brive, Tulle, Guéret, Ussel, Saint-Junien)
- la banlieue : communes présentant une continuité du tissu bâti avec les précédentes (Condat-sur-Vienne, Couzeix, Feytiat, Isle, Le Palais-sur-Vienne et Panazol autour de Limoges ; Larche, Malemort-sur-Corrèze, Saint-Pantaléon-de-Larche, et Ussac autour de Brive ; Chameyrat et Laguenne autour de Tulle)
- le périurbain : communes sous influence urbaine du fait des déplacements domicile-travail (177 communes, 21 % de la population)
- les pôles d'emploi du rural : offrant au moins 1 500 emplois, ils regroupent 13 communes (Argentat, Bortles-Organes, Cublac, Égletons, Objat, Saint-Aulaire, Aubusson, Bourgueuil, La Souterraine, Bellac, Peyrat-de-Bellac, Saint-Léonard-de-Noblat, Saint-Yrieix-la-Perche)
- le reste de l'espace rural (539 communes ; 32 % de la population).

## Les transports en commun et les deux roues sont moins utilisés en Limousin

	Limousin	Province <sup>1</sup>
Voiture, camion	80	76
Marche à pied	9	8
Transports en commun	3	7
Deux roues	2	4
Pas de transport	6	5
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

1 : France métropolitaine hors région Île-de-France

### Principal mode de transport utilisé par la population en emploi pour aller travailler (en %)

Source : Insee, recensement de la population de 2006, exploitation complémentaire

et travaillent sur la même commune. La part des « navetteurs » progresse ainsi de 4,3 points en sept ans, pour atteindre 51 %. L'écart se resserre avec les chiffres observés en France de province, où 61 % des personnes en emploi travaillent en dehors de leur commune de résidence. Mais le Limousin, faiblement urbanisé, se classe toujours parmi les régions qui comptent le moins de navettes journalières de commune à commune par rapport à la population en emploi. L'importance des activités non salariées, une part plus faible de cadres du privé qui constituent la catégorie sociale la plus mobile, la moindre rotation des en-

treprises, et donc des emplois, concourent à ce résultat.

C'est surtout dans l'espace rural que les habitants sont de plus en plus nombreux à aller travailler sur une autre commune : 48 % des ruraux en emploi en 1999 et 56 % en 2006. Les navetteurs progressent aussi dans les pôles d'emploi (de 33 à 37 %) et dans le périurbain (de 74 à 78 %). L'évolution est faible dans les villes-centres (de 19 à 20 %). En banlieue, en revanche, seul territoire où le déséquilibre entre emploi et population ne s'est pas accru, la part des navetteurs n'augmente pas : elle passe de 80 à 79 %.

La moitié des navetteurs limousins effectuent plus de 21 minutes de trajet entre leur commune de domicile et leur commune de travail. C'est deux minutes de moins que la durée médiane des trajets en province. Mais, comme ailleurs, cette durée de trajet augmente légèrement depuis 1999, malgré l'amélioration continue du réseau routier, traduisant l'allongement de la distance parcourue. Dans l'espace rural, un navetteur sur deux parcourt désormais plus de 16 km, contre moins de 15 en 1999.

## La voiture reine en Limousin

La voiture est le mode de transport le plus utilisé pour aller travailler, particulièrement en Limousin. Toutes situations confondues, 80 % des Limousins prennent leur véhicule pour rejoindre leur lieu de travail, contre 76 % des provinciaux. En Île-de-France, où l'habitat est dense et les transports collectifs très développés, seuls 44 %

## Pour en savoir plus...

« L'espace rural limousin cesse de perdre des habitants », Focal Insee Limousin n° 51, janvier 2009

« Dans les grandes agglomérations, la mobilité quotidienne des habitants diminue, et elle augmente ailleurs », Insee Première n° 1252, juillet 2009

« La croissance périurbaine depuis 45 ans », Insee Première n° 1240, juin 2009

des habitants vont travailler en voiture. Même lorsqu'ils travaillent sur leur commune de résidence, près des deux tiers des Limousins privilégient la voiture, soit en moyenne sept points de plus qu'en province. Moins d'une personne sur dix se rend à pied à son travail, une valeur proche de la moyenne hors Île-de-France. C'est surtout l'usage des transports en commun qui se révèle moins répandu en Limousin (3 % contre 7 % en province).

Posséder au moins deux voitures est la norme pour les ménages dont les deux conjoints travaillent : 79 % des ménages « biactifs » limousins sont ainsi équipés, contre 72 % en moyenne en province. Vérifié pour chaque type d'espace, ce suréquipement limousin est très marqué dans le périurbain, où 86 % des ménages biactifs possèdent au moins deux voitures. Ces ménages périurbains sont ainsi plus équipés que ceux résidant dans le rural, contrairement à ce qui est observé au niveau national.

●●●● Geneviève Simonneau, Isabelle Bonneau

Chiffres clés, données détaillées, bases téléchargeables : les résultats du recensement de la population sont disponibles sur le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr).



29 rue Beyrand  
87031 Limoges cedex  
Tél 05 55 45 20 07  
Fax 05 55 45 20 01

Informations statistiques 08 25 88 94 52



[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

Directrice de la publication Fabienne Le Hellay  
Rédacteur en chef Frédéric Châtel  
Mise en forme Martine Herny  
Impression GDS Imprimeurs  
Maquette iti communication

Prix 2,70 euros

Dépôt légal : octobre 2009  
Code SAGE : FOC095924  
ISSN : 1765-4475  
Copyright - INSEE 2009

« La rediffusion, sous quelque forme que ce soit, des fonds de cartes issus du fichier GéoFLA® de l'IGN est soumise à l'autorisation préalable de l'IGN et au paiement auprès de cet organisme des redevances correspondantes ».